

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	9

Introduction

Introduction

La mineure en études de genre vous offre une réflexion critique sur la place de l'homme et de la femme dans la société.

Conditions d'admission

La mineure est accessible à tous les étudiants des programmes de bachelier.

Certains cours au choix (groupe C) clairement identifiés (P) nécessitent cependant d'avoir suivi préalablement un cours de base dans la discipline.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une réflexion critique sur la place de l'homme et de la femme dans la société, au sein de leur programme de bachelier. Le programme offre une formation interdisciplinaire dès le premier cycle. Il soulève en outre des questions épistémologiques importantes : interroger la neutralité des savoirs, questionner la construction des disciplines à partir de la différence hommes / femmes.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette mineure ne donne pas un accès direct à un Master. Cependant, l'accès vers le Master en Sciences de la Famille et de la Sexualité en est facilité pour les étudiants ayant suivi cette mineure.

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Nathalie Frogneux](#)

Personnes de contact

Personne de contact : **Chantal Herman**

Programme détaillé

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en 2ème année et 15 crédits en 3ème année du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

o I - Cours obligatoires (6 crédits)

● LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Florence Degavre, Pascale Jamoulle	15h	3 Crédits		x	
● LPOLS1233	Séminaire interdisciplinaire en études de genre	Catherine Gourbin, Pascale Jamoulle	15h	3 Crédits			x

o II - Cours

15 crédits minimum parmi :

⊗ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	30h	6 Crédits	2q	x	x
⊗ LSPED1215	Genre et sociétés	Laura Merla, Ester Lucia Rizzi (coord.)	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LTSEO2430	Religions et genre	Walter Lesch	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LBIO1182	Séminaire interdisciplinaire d'anthropologie biologique	Bernard Feltz, René Rezsöházy	0h+30h	3 Crédits		x	x
⊗ LFILO1130	Éléments d'analyse du langage	Salima Djerrah	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel Dupuis, Nathalie Frogneux	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSEXM2155	Aspects biomédicaux de la sexualité et de la reproduction	Xavier De Muylder, Michel Hermans, Armand Lequeux, Reinier- Jacques Opsomer	60h	7 Crédits		x	x
⊗ LSEXM2165	Approches philosophique et éthique du couple, de la famille et de la sexualité	Gaëlle Jeanmart (supplée Nathalie Frogneux)	60h	8 Crédits		x	x
⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	1q	x	x

o III - Cours

9 crédits maximum parmi :

⊗ LECGE1226	Séminaire : économie du travail	Muriel Dejemeppe	30h+10h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Caroline Scheepers	15h+15h	5 Crédits	1+2q	x	x
⊗ LECGE1317	Théorie des organisations	Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1314	Droit social	Bernard Nyssen	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LPSY1313	Psychologie de la cognition sociale et des relations intergroupes	Jonathan Dedonder (supplée Vincent Yzerbyt), Vincent Yzerbyt	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM1544	Civiltà dell'Italia dell'età aurea: dal Medioevo al Barocco	Mattia Cavagna	15h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM1545	Storia delle idee, della cultura e della letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi	Erica Durante	15h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LSC2004	Evolution et hominisation	Caroline Nieberding, Marie-Claire Van Dyck (coord.)	15h	3 Crédits		x	x

Bloc
annuel

2 3

⌘ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	1q	x	x
-------------	-----------------------	--	-----	-----------	----	---	---

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : [Nathalie Frognieux](#)

Personne de contact : [Chantal Herman](#) (POLS)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième année

Une inscription en deuxième année du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième année. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de deuxième année, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième année en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut reporter un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son année, peut demander à basculer les cours d'une année à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : [Cécile Delannay](#)

Déléguée à l'information : [Frédérique Rotsaert](#), tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB : <https://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

